



Le collège accueille les élèves handicapés

Une unité localisée pour l'inclusion scolaire vient d'ouvrir au collège de Pont-de-l'Arche. Pour quels élèves ? Quels handicaps ? On fait le point sur cette nouvelle classe.

Jeudi 1er septembre, dix jeunes élèves atteints d'un handicap ont pu faire leur rentrée au collège de Pont-de-l'Arche. Car cette année, selon la volonté de l'inspection académique, une classe Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) a été ouverte.

Françoise Moncada, directrice académique, explique : **"L'ouverture d'un dispositif Ulis est analysée en fonction des besoins repérés sur un secteur. Si sur le secteur la liste est conséquente, la décision d'ouvrir le dispositif est prise"**. À Louviers également, une classe Ulis a été ouverte au collège du Hamelet. Deux nouvelles ouvertures qui portent à six le nombre de classes Ulis en collège sur les circonscriptions de Louviers et Val-de-Reuil (au collège Alphonse Allais à Val-de-Reuil, au collège Montaigne au Vaudreuil et désormais au collège Hyacinthe Langlois à Pont-de-l'Arche). Le département de Eure compte 34 classes Ulis dans ses collèges.

Décrocher le brevet des collèges

Selon le principe de l'école inclusive, les élèves affectés à cette classe Ulis sont inscrits dans des classes dites **"normales"**. Lorsqu'il rencontre des difficultés dans les apprentissages, ils sont alors pris en charge par l'enseignant de la classe Ulis et par l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH). Au collège de Pont-de-l'Arche, la classe Ulis est tenue par un professeur d'éducation physique et sportive titulaire d'une certification lui permettant de prendre en charge les élèves handicapés Ulis et un AESH collectif.

Concernant les différents types de handicap dont sont porteurs les enfants de la classe Ulis, Françoise Moncada précise : **"Il s'agit d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou des difficultés psychiques qui peuvent poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités"**. Assurant que **"les enseignements sont adaptés et correspondent aux besoins de l'élève"**. Un enseignement adapté qui pourrait tout de même permettre à certains élèves de décrocher le brevet des collèges.

"Il faut être handicapé mais pas trop"

Pour Georgio Loiseau, le maire de Poses à l'initiative du Nid bleu (école pour enfants autistes) et président de l'association L'Oiseau bleu, l'ouverture de cette classe Ulis est **"une très bonne nouvelle"**. L'année dernière, lui-même s'était rapproché des parents d'élèves du canton de Pont-de-l'Arche afin de créer un collectif appuyant le projet d'ouverture de cette classe Ulis : **"Nous avons rencontré la principale du collège, les parents et l'inspecteur en charge du handicap. Tous étaient volontaires pour ouvrir la classe Ulis"**. Parent d'un enfant autiste, Georgio Loiseau avait prôné l'ouverture d'une classe spécialisée dans les troubles du neurodéveloppement, **"mais nous n'avons pas été entendus"**.

On sacrifie les enfants les plus handicapés"

Georgio Loiseau

Si Georgio Loiseau se satisfait de cette nouvelle classe, il attend encore **"qu'on en fasse plus pour le handicap"**. D'une part, **"pour intégrer une classe Ulis, il faut être handicapé mais pas trop"**. Les enfants qui présentent un handicap lourd ne peuvent être intégrés dans un établissement de l'Education nationale, **"ce que je comprends, ces enfants ne peuvent pas suivre et les enseignants ne sont pas formés pour ça. Mais alors que se passe-t-il pour eux ?"**, s'interroge le père de famille. Seuls les instituts médico-éducatifs (IME) sont aptes à prendre en charge des enfants handicapés sortis de l'école primaire mais, selon Georgio Loiseau, **"il faut parfois attendre plusieurs années pour avoir une place"** : **"C'est bien de prôner l'inclusion mais pas trop. On sacrifie les enfants les plus handicapés et on sacrifie le médico-social, déplore-t-il. Lorsque le milieu scolaire n'est pas en capacité d'accueillir ces enfants, ils devraient être dirigés vers des centres avec des éducateurs formés. Il faudrait une refonte de tout ce système"**.

Développer l'apprentissage dès la 6e

D'autre part, Georgio Loiseau estime que les cours dispensés au collège ne sont pas toujours adaptés aux enfants handicapés : **"Lorsqu'on mise sur l'objectif du brevet des collèges, ça n'a pas de sens. À quoi ça sert que ces enfants aient le brevet des collèges ?"**. Lui souhaiterait la mise en place d'un dispositif pour développer l'apprentissage dès la 6e : **"Ces enfants doivent savoir lire, écrire et compter. Une fois que ces compétences sont acquises, il faut les ouvrir vers le monde professionnel pour répondre à leurs préoccupations et aux préoccupations des parents"**.

Béatrice Cherry-Pellat



Dix élèves handicapés sont accueillis dans l'unité localisée pour l'inclusion scolaire au collège de Pont-de-l'Arche Béatrice Cherry-Pellat



Pour Giorgio Loiseau, "il faut aller plus loin pour le handicap" Béatrice Cherry-Pellat